

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

EN 1894

Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

SIX MOIS
France..... 4 fr.
Etranger (union postale)..... 5 »



JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne » 50
Réclames 1 »
Faits Divers 2 »

SOMMAIRE : L'Exposition de Lyon en 1894, allégorie (photogravure). — Exposition de Lyon. Bureau municipal. — Classification générale (*suite et fin*). — Chronique. — Nouvelles de l'Exposition. — Palais de l'Exposition. — Choses Lyonnaises. — Fêtes en vue de l'Exposition. — Lyon et ses monuments : Le Palais du commerce (gravure). — Echos. — Revue des Spectacles.

L'EXPOSITION DE LYON EN 1894



L est de règle qu'une allégorie placée — en guise de frontispice

— à la première page d'un livre ou d'un journal doit représenter, à l'aide d'une fiction poétique — plus ou moins transparente, — la nature, l'objet, le résumé des matières que le journal ou le livre sont appelés à traiter.

L'allégorie a un autre but : celui de développer par le dessin une idée qui a généralement quelque chose de grandiose, d'infini, d'immense, et qui perdrait évidemment à être traduite par des mots.

A ce titre, personne ne saurait se méprendre sur la signification de l'allégorie que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs.

Symbolisée par une fort jolie femme — ce qui ne gêne rien, au contraire —



VICTOIRE, Phot. LYON

B. DELAYE, Sc. LYON

la Ville de Lyon tient de la main droite la palme des récompenses promises, en même temps que, de la main gauche, elle fait un pressant appel aux Arts, à l'Industrie, au Commerce.

Cet appel, la Renommée ouvre ses ailes et embouche sa trompette pour le porter aux quatre coins du monde.

C'est au nom de la paix — indiquée par le rameau qu'elle tient à la main — qu'elle va convier tous les peuples de l'univers à prendre part à la grande fête du travail que Lyon leur offrira en 1894.

Au loin apparaît — en sa forme polygonale — le Palais principal de l'Exposition, tandis qu'au premier plan — confiant dans sa force et sa sérénité — le lion emblématique fait songer à sa fière devise, devenue celle de notre cité :

Je suis le Lyon qui ne mord point,
Hormis que l'ennemi me poingt!

ALLÉGORIE

PARTIE OFFICIELLE

Exposition de Lyon — Bureau municipal

Pour activer le règlement de toutes les affaires concernant l'Exposition et dans lesquelles doit intervenir la ville de Lyon, un bureau spécial vient d'être constitué à l'Hôtel de Ville.

Ce bureau a dans ses attributions ce qui se rapporte aux comités de patronage et à la représentation des syndicats, à la propagande, à la publicité et aux relations officielles à créer avec les municipalités, les chambres de commerce, les divers syndicats, etc.

Le bureau municipal fonctionne depuis lundi 27 février; son installation va permettre aux comités officiels d'organisation de se constituer et de donner un concours effectif à la réussite de l'Exposition.



EXPOSITION DE LYON
UNIVERSELLE, INTERNATIONALE & COLONIALE
DE 1894

CLASSIFICATION GÉNÉRALE

(Suite et fin.)

CLASSE 27.

Orfèvrerie, coutellerie, joaillerie et bijouterie. — Orfèvrerie religieuse, de décoration, de table, pour ustensiles de toilette, de bureau, etc. — Couteaux, canifs, ciseaux, rasoirs et produits divers de la coutellerie. — Bijoux de métaux précieux, en doublé ou en faux, en jais, ambre, corail, nacre, acier, etc. — Diamants, pierres fines et imitations. — Eventails et écrins.

CLASSE 28.

Horlogerie. — Pièces détachées de gros et petit volume. — Montres, chronomètres et podomètres, compteurs, etc. — Pendules et horloges; régulateurs; métronomes. — Horloges astronomiques, chronomètres pour la marine; pendules de voyage, réveils, etc.

CLASSE 29.

Maroquinerie et tabletterie, vannerie, broserie, bimboloterie. — Nécessaires et petits meubles de fantaisie, caves à liqueurs, boîtes à gants, coffrets, trousse et sacs, écrins. Porte-monnaie, portefeuilles, carnets, porte-cigares. — Objets tournés, guillochés, sculptés, gravés, en bois, ivoire, écaïlle, laque, etc. Tabatières, pipes. — Peignes de luxe; broserie fine de toilette. — Sparterie fine. — Grosse broserie, plumeaux. — Jouets d'enfant.

CLASSE 30.

Matériel du chasseur, du pêcheur et du touriste. — *Armes portatives.* — Armes diverses, agressives, défensives, contondantes, à jet. — Projectiles pleins ou creux, explosibles. — Capsules, amorces, cartouches.

Equipements et engins de chasse et de pêche. — Objets de voyage et de campement, malles, sacoches, nécessaires, trousse de voyage. — Vêtements imperméables. — Matériel portatif spécialement destiné aux touristes, aux voyageurs et aux expéditions scientifiques. — Tentes et objets de campement.

GROUPE VII

Produits bruts et ouvrés des Industries extractives.

CLASSE 31.

Produits de l'exploitation des mines et de la métallurgie. — Cette classe comprend, en dehors des minéraux et métaux bruts du sol, les produits de l'élaboration de ces matières. — Fonte, fer, acier, fer aciéreux, tôles et fers-blancs, tôles pour blindage et construction. — Alliages métalliques. — Produits du lavage des cendres et de l'affinage des métaux précieux, du battage d'or. — Fontes moulées, cloches. — Tôles de cuivre, de plomb, de zinc. — Pièces de forge et de grosse serrurerie, roues et bandages, tubes sans soudures,

chaînes, etc. — Produits de la tréfilerie, aiguilles, épingles; câbles métalliques, treillages, tissus métalliques, tôles perforées. — Produits de la quincaillerie, de la taillanderie, de la ferronnerie, de la chaudronnerie et de la tôlerie, de la casserie et de la ferblanterie. — Métaux ouvrés divers.

Produits de l'exploitation des forêts. — Echantillons d'essences forestières, bois d'œuvre, de chauffage, de construction, ouvrés, merrains, etc. — Lièges, écorces textiles. — Matières tannantes, colorantes, odorantes, résineuses, etc.

Produits des industries forestières. — Bois-sellerie, vannerie, sparterie, saboterie, etc.

CLASSE 32.

Produits chimiques purs ou composés. — *Produits pharmaceutiques.* — Produits agricoles divers employés dans l'industrie, dans la pharmacie et dans l'économie domestique. — Plantes oléagineuses, huiles; tabacs en feuilles ou fabriqués, amadou. — Matières tannantes et tinctoriales. — Acides, alcalis, sels de toutes sortes, sel marin et produits de l'exploitation des eaux mères. — Produits divers des industries chimiques; cires et corps gras, bougies et stéarines, savons industriels et de ménage; résines, goudron et leurs dérivés; essences et vernis, colles et gélatines. — Encre d'imprimerie, enduits divers, cirages.

Produits pharmaceutiques. — Matières premières de la pharmacie, médicaments simples et composés. Eaux minérales et eaux gazeuses naturelles et artificielles.

Produits de l'industrie du caoutchouc et de la gutta-percha.

Produits dérivés du traitement des matières minérales utilisées pour l'éclairage. — Pétrole raffiné.

Substances tinctoriales et couleurs, échantillons de préparation pour la teinture; spécimens de fils et tissus blanchis et teints, de tissus imprimés de soie pure ou mélangée, de toiles imprimés ou teintes, de tissus imprimés de laine pure ou mélangée, peignée ou cardée, de tapis imprimés, de feutres, de draps, de toiles cirées.

CLASSE 33.

Cuir et peaux. — Matières premières pour la préparation des peaux et des cuirs. — Peaux vertes, peaux salées, cuirs tannés, apprêtés ou teints. — Cuir vernis, tiges et veaux cirés. — Maroquins, basanes, peaux hongroyées, chamoisées, mégissées, apprêtées ou teintes. — Peaux préparées pour la ganterie; parchemins. — Articles de boyauderie, baudruches, nerfs de bœufs, etc.

GROUPE VIII

Outillage et Procédés des Industries mécaniques. — Electricité.

CLASSE 34.

Electricité et ses applications. — Production de l'électricité. — Electricité statique. — Piles et accessoires, machines magnéto-électriques et dynamo-électriques, accumulateurs. — Transmissions de l'électricité, câbles, fils et accessoires; paratonnerres. — Electrométrie; appareils divers, compteurs.

Applications de l'électricité; télégraphes, signaux, téléphonie, microphonie, photophonie, éclairage. — Moteurs électriques, locomotion électrique, transport et distribution de la force, transformateurs. — Electricité médicale. — Electrochimie. — Electroaimants et aimants, boussoles. — Horlogerie électrique.

CLASSE 35.

Machines et appareils de la mécanique générale. — Pièces de mécanisme détachées. — Compteurs et enregistreurs, dynamomètres, manomètres, appareils de jaugeage des liquides et des gaz, appareils de pesage. — Machines servant à la manœuvre des fardeaux. — Machines hydrauliques élévatoires, norias, pompes, tympan, roues, turbines, machines à colonne d'eau, béliers hydrauliques, récepteurs hydrauliques. — Presses hydrauliques. — Machines motrices à vapeur, fixes, demi-fixes, locomobiles. — Chaudières, générateurs de vapeurs et appareils accessoires; appareils de condensation des vapeurs. — Machines à vapeurs autres que la vapeur d'eau; à vapeur combinée. — Moteurs à gaz, à pétrole, à air chaud, à air comprimé. — Appareils pour la transmission de la force par l'eau et par l'air. — Moulins à vent, panémons. — Aérostats. — Mastics et enduits calorifuges.

CLASSE 36.

Machines-outils. — Tours et machines à aléser, à raboter, à mortaiser, à percer, à découper, à fraiser, à décolleter, à poinçonner, à tarauder, à presser, à broyer, à filer, à river, à malaxer, à estamper, à emboutir, etc. — Outils divers des ateliers de construction mécanique, meules à affûter, à polir, etc. — Machines à scier et à polir les pierres dures, les marbres, etc. Machines et procédés servant à la préparation et au travail des bois, à la confection des objets de mobilier et d'habitation. — Machines-outils spéciales à diverses industries.

CLASSE 37.

Machines, instruments et procédés usités dans divers travaux. — Matériel et procédés de la couture et de la confection des vêtements. — Machines servant à la fabrication des boutons, des plumes, des épingles, des enveloppes de lettres. — Machines à emballer. — Machines à confectionner les broches, les cardes, à fabriquer les capsules, à plomber ou marquer les marchandises, à boucher les bouteilles, etc. — Outillage et procédés de la fabrication des objets d'horlogerie, de bimboloterie, de marqueterie, de vannerie. — Machines pour la reliure, machines à écrire. — Presses monétaires. — Matériel et instruments de la fabrication des tabacs.

CLASSE 38.

Matériel et procédés de l'exploitation des mines ou carrières et de la métallurgie. — Matériel des sondages. — Modèles, plans et vues de travaux d'exploitation. — Machines et appareils pour l'extraction, pour la descente et la remontée des ouvriers. — Machines d'épuisement, pompes. — Appareils d'aérage, ventilateurs. — Lampes de sûreté, appareils de sauvetage, parachutes, signaux. — Appareils de préparation mécanique des minerais et des combustibles minéraux, à agglomérer ou à carboniser les combustibles. — Foyers et fourneaux métallurgiques, appareils fumivores. — Matériel des usines métallurgiques, des forges et des fonderies, des ateliers d'élaboration des métaux sous toutes les formes.

CLASSE 39.

Matériel et procédés des industries alimentaires. — Matériel et procédés des minoteries, féculeries, amidonneries, huileries, brasseries, distilleries, sucreries, raffineries, fromageries et laiteries. — Matériel de fabrication des produits alimentaires; pétrisseurs et fours mécaniques pour boulangers, ustensiles de pâtisserie et de confiserie. — Appareils pour la fabrication des pâtes alimentaires, des biscuits de mer, etc. — Machines à fabriquer le chocolat, appareils pour la torréfaction du café. — Préparation des glaces et des sorbets, fabrication et conservation de la glace.

CLASSE 40.

Matériel et procédés des arts chimiques et de la pharmacie. — Ustensiles et appareils de laboratoire; lampes d'émailleur, chalumeaux. — Matériel et appareils des fabriques de produits chimiques, de savons et de bougies, de la fabrication des essences, vernis, des objets de caoutchouc et de gutta-percha; des usines traitant des matières générales utiles pour l'éclairage, de la préparation des produits pharmaceutiques.

Matériel et procédés de la tannerie et de la mégisserie.

Matériel et procédés des verreries et des fabriques de produits céramiques.

CLASSE 41.

Matériel et procédés de la filature et de la corderie. — Matériel du filage à la main. — Pièces détachées pour filatures. Machines et appareils servant à la préparation et à la filature des matières textiles. — Appareils et procédés des opérations complémentaires: étirage, dévidage, retordage, moulinage, apprêt mécanique. — Appareils pour le conditionnement et le titrage des fils. — Matériel des ateliers de corderie.

Matériel et procédés du tissage. — Appareils destinés aux opérations préparatoires, machines à ourdir, à bobiner; lisages. — Métiers ordinaires et mécaniques pour la préparation des tissus unis, des étoffes façonnées et brodées; battants brocheurs.

Métiers à mailles pour la fabrication de la bonneterie et des tulles. — Métiers à fabriquer les tapis et les tapisseries.

Matériel de la fabrication de la dentelle. — Matériel de la fabrication de la passementerie. — Métiers de haute lisse et procédés d'espouillage. — Appareils accessoires; machines à fouler, calandrer, gaufrer, moirer, métrer, plier, etc.

CLASSE 42.

Matériel et procédés de la papeterie, de la teinture et des impressions. — Fabrication des pâtes à papier, de bois, de paille, d'alfa, etc. — Procédés et produits du blanchiment des fibres ligneuses. — Matériel de la fabrication du papier à la cuve et à la machine. — Appareils pour satiner, glacer, moirer, gaufrer, filigraner, régler, découper, rayer, timbrer le papier, etc.

Matériel du blanchiment, de la teinture et de l'apprêt des papiers et des tissus. — Matériel de l'impression des papiers peints et des tissus. — Machines à graver les rouleaux d'impression. — Fonderie en caractères, clichés, etc. — Machines et appareils employés dans la typographie, lithographie, la calcographie, la paniconographie, la chromolithographie, la chromotypographie, etc. — Machines à composer et à tirer les caractères.

CLASSE 43.

Matériel et procédés du génie civil, des travaux publics et de l'architecture. — Matériaux de construction. — Matériel et procédés pour la conservation des bois, pour l'essai des matériaux. — Matériel des travaux de terrassement, excavateurs; appareils et outillage des chantiers de construction et des divers corps de métiers se rattachant à l'industrie du bâtiment. — Serrurerie d'art, grilles, balcons, rampes, etc.; serrurerie fine, coffres-forts, serrures, etc. — Matériel et engins des travaux de fondations en terre ferme et des travaux hydrauliques. — Distributions d'eau et de gaz. — Phares, télégraphie à air comprimé.

Hygiène et assistance publique. — Matériel et procédés d'assainissement des habitations, des édifices et des villes, aération, chauffage, éclairage, ventilation, dans leurs rapports avec la salubrité. — Appareils et procédés pour la filtration des eaux; pour le transport, la réception et le traitement des immondices. — Crémation. — Matériel et procédés d'hygiène professionnelle et industrielle. — Plans, modèles et agencements d'hôpitaux et autres asiles; d'ambulances civiles.

CLASSE 44.

Matériel des chemins de fer; carrosserie et charonnage; bourellerie et sellerie. — Matériel des chemins de fer et des tramways. — Pièces détachées. — Matériel fixe, matériel roulant. — Voitures automobiles et locomotives routières. — Machines pour plans inclinés. — Traction. — Modèles et plans de gares, stations, remises, dépendances de l'exploitation.

Carrosserie, charonnage. — Pièces détachées. Chariots, tombereaux, camions, etc. — Voitures publiques, d'apparat, voitures particulières, traîneaux, etc. — Vélocipèdes.

Articles de harnachement et d'éperonnerie.

CLASSE 45.

Produits de toutes sortes fabriqués sur place, par des ouvriers, chefs de métiers, travaillant à leur propre compte, soit seuls, soit avec le concours de leurs familles ou d'apprentis. — Instruments et procédés fonctionnant sous les yeux du public et qui sont plus spécialement adaptés aux convenances du travail exécuté en famille ou au foyer domestique. — Travaux manuels où se manifeste, avec un caractère particulier d'excellence, la dextérité, l'intelligence et le goût de l'ouvrier.

NOTA. — La vente sur place, sans redevance, est autorisée pour les exposants admis dans cette classe.

GROUPE IX

Produits alimentaires.

CLASSE 46.

Céréales et produits farineux avec leurs dérivés. — Grains mondés et grués; féculs divers, gluten. — Pâtes alimentaires, préparations alimentaires propres à remplacer le pain. — Produits de la boulangerie et de la pâtisserie.

CLASSE 47.

Comestibles divers non farineux. — Graisses et huiles comestibles. — Laitages frais et conser-

vés. — Beurre salés et frais et similaires, fromages, œufs de toutes espèces, comestibles.

Viandes et poissons. — Viandes salées, conservées, tablettes de viande et de bouillon, extraits de viande. — Charcuterie. — Volailles et gibiers.

Poissons salés encaqués, conservés dans l'huile; crustacés et coquillages.

Légumes et fruits. — Tubercules, légumes farineux, secs, verts, à cuire; légumes, racines, légumes, épices, salades, cucurbitacés, citrouilles, melons, etc. — Légumes conservés. — Fruits à l'état frais, secs et préparés; fruits conservés sans le secours du sucre.

CLASSE 48.

Boissons fermentées. — Vins ordinaires, rouges et blancs; vins de liqueurs et vins cuits, vins mousseux. — Cidres, poirés, bières et autres boissons tirées des céréales; boissons fermentées de toutes natures. — Eaux-de-vie et alcools, boissons spiritueuses, genièvre, rhum, tafia, kirsch, etc.

CLASSE 49.

Condiments et stimulants. — Sucre et matières sucrantes. — Produits divers de la confiserie, chocolat, sirops et liqueurs sucrées, conserves de fruits au sucre et à l'eau-de-vie. — Épices diverses; condiments et stimulants composés. — Thés, cafés et boissons aromatiques, chicorée, glands doux.

GROUPE X

Agriculture, Horticulture, Viticulture, Pisciculture.

CLASSE 50.

Agronomie, statistique agricole, études sur le sol, les eaux, les climats, cartes agrolologiques, hydrographiques, climatériques, agronomiques. — Tableaux, dessins et modèles de stations agronomiques, de laboratoires agricoles.

Organisation, méthodes et matériel de l'enseignement agricole. — Plans, modèles et programmes des écoles primaires agricoles, des orphelinats agricoles, des fermes écoles ou écoles d'apprentissage. — Plans, méthodes et matériel d'enseignement, champs d'expérience. — Plans modèles et matériel d'enseignement des écoles pratiques d'agriculture, des écoles spéciales de viticulture, d'horticulture, sylviculture. — Plans, modèles, méthodes et matériel d'enseignement des écoles nationales d'agriculture, des académies agricoles, des écoles vétérinaires, des écoles supérieures d'agriculture, des instituts agronomiques. — Types et modèles de bâtiments ruraux et d'usines agricoles. Matières fertilisantes d'origines organiques ou minérales. — Engrais. — Engrais artificiels.

CLASSE 51.

Matériel et procédés des exploitations rurales et forestières et des usines agricoles. — Matériel et travaux du génie agricole. Dessèchement, drainage, irrigation. — Outils, instruments, machines et appareils servant au labourage et autres façons données à la terre, à l'ensemencement et aux plantations, à la récolte, à la préparation et à la conservation des produits de la culture. Machines agricoles diverses mues par des attelages ou par la vapeur. — Matériel des charrois et des transports ruraux. — Locomobiles spéciales et manèges. — Expériences et concours. — Appareils pour l'étude physique et chimique des sols.

Types et matériel des bâtiments ruraux, écuries, étables, chenils, parcs à moutons, porcheries, poulaillers, pigeonniers, faisanderies. — Appareils d'éclosion artificielle, pour préparer la nourriture des animaux.

Pressoirs pour le cidre et l'huile. — Matériel des exploitations et des industries forestières, de la fabrication du tabac.

CLASSE 52.

Matériel de la culture de la vigne. — Matériel des chais, cuiviers, pressoirs à vin. — Collections de cépages.

Matériel de la conservation et de l'élevage des abeilles et des vers à soie.

Matériel de la destruction des insectes nuisibles.

Procédés de la pisciculture. — Matériel de l'élevage des poissons, des mollusques et des sangsues. — Aquariums.

Matériels des usines agricoles: des fabriques d'engrais artificiel, des tuyaux de drainage, etc.

Procédés pour la préparation des matières textiles, magnaneries, etc.

CLASSE 53.

Art de l'architecte paysagiste. — Plans et dessins de parcs, jardins publics ou privés ou d'aménagements forestiers ou horticoles. — Plans et spécimens de rocailles, constructions rustiques ou autres destinées à l'ornement des parcs et des jardins. — Serres et leurs accessoires. Petites serres d'appartement, aquariums pour plantes aquatiques, jets d'eau et appareils pour l'ornement des jardins.

Matériel général de l'horticulture.

CLASSE 54.

Fleurs et plantes d'ornement. — Plantes potagères, fruits et arbres fruitiers, graines et plantes d'essences forestières. — Plantes de serres.

NOTA. — Cette classe, pour les produits renouvelés par série et donnant lieu à des concours successifs, sera l'objet d'indications spéciales qui seront fournies à Messieurs les exposants en temps utile.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE

Avant d'envisager l'importante question des Expositions, au point de vue des résultats qu'elles ont sur le travail humain, dont elles mettent en relief les gigantesques efforts, généralisent les procédés, marquent soigneusement les étapes parcourues, les obstacles franchis, les victoires remportées, il est indispensable — ce me semble — de jeter un coup d'œil rétrospectif sur la marche suivie par ces pacifiques et imposantes manifestations.

J'ai dit — dans ma dernière chronique — que la première Exposition s'était ouverte au Champ de Mars, en 1798, sous les auspices de M. de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, qui avait dans ses attributions les arts et les manufactures (le ministère du commerce n'était pas encore créé et encore moins celui du commerce et de l'industrie).

Une circulaire avait été adressée aux autorités départementales pour leur annoncer que le gouvernement d'alors — qui était le Directoire — avait formé le projet d'offrir au public « un spectacle d'un genre nouveau » à savoir celui d'une Exposition des produits de l'industrie française.

Il faut remarquer cette expression : *un spectacle*; car c'était bien ainsi que le gouvernement l'entendait. Il comptait donner une fête, une fête de plus, et lui assignait les cinq jours complémentaires qui fermaient — comme on sait — l'année républicaine, tandis que le 1^{er} vendémiaire (22 septembre) inaugurait la nouvelle année.

Le bâtiment de l'Exposition formait un parallélogramme ou carré long disposé en soixante-huit arcades ou portiques, chacune des arcades occupée par un ou par plusieurs exposants.

Ces arcades encadraient une place au milieu de laquelle s'élevait le Temple de l'Industrie.

Le peu de temps qui s'était écoulé depuis le jour où l'Exposition avait été annoncée, n'avait pas permis à beaucoup de départements d'y prendre part.

Sur 88 départements dont se composait la

France d'alors, 16 seulement y étaient représentés par 110 exposants qui eurent à se partager 23 récompenses.

Les exposants dont les produits furent primés ne reçurent pas de médailles; leur unique récompense consista à être désignés, par le jury, à l'estime et à la reconnaissance publiques.

On fait mieux les choses aujourd'hui.

Le début était modeste, mais l'idée des expositions périodiques était en germe: elle devait faire son chemin.

La seconde Exposition se tint trois années plus tard, en 1801.

Le tableau suivant montrera quel a été le nombre des Expositions françaises de l'industrie, depuis celle de 1798, et à quels intervalles elles se sont succédé.

Expositions Nationales Françaises.

	ANNÉES	NOMBRE DES EXPOSANTS
1 ^o	(à Paris) 1798	110
2	— 1801	220
3	— 1802	540
4	— 1806	1422
5	— 1819	1662
6	— 1823	1648
7	— 1827	1795
8	— 1834	2447
9	— 1839	3381
10	— 1844	3960
11	— 1849	4532

Une remarque à faire: de 1806 à 1819 — pendant treize ans — l'élan est complètement arrêté, les expositions disparaissent.

De son temps déjà, l'historien grec, Hérodote, disait:

— « La paix est le temps où les fils enterrent les pères, et la guerre celui où les pères enterrent les fils! »

Les guerres, qui devaient finir à Waterloo, nous avaient fatalement ramenés à la seconde de ces périodes: elles enlevaient les bras à l'industrie.

Jusqu'en 1849, l'idée des Expositions est exclusivement nationale. L'Exposition française n'appelle que des produits français et — réciproquement — celles des autres pays ne songent qu'à leurs produits.

C'est à cette date, que la pensée de convier — dans un même lieu — les industries de tous les pays, est émise en France, mais c'est à l'Angleterre — où les idées de libre-échange gagnaient de plus en plus d'influence — que revient l'honneur de lui avoir donné la première sanction.

En 1851, Londres inaugurerait la première Exposition internationale.

NOUVELLES DE L'EXPOSITION

On nous demande quelle sera la dernière limite pour la réception des envois faits à l'Exposition de 1894, en ce qui concerne la sculpture?

A cela nous sommes autorisés à répondre que la date d'ouverture de l'Exposition est officiellement fixe et irrévocable.

Toutefois les œuvres des sculpteurs pourront être admises jusqu'à la dernière heure, c'est-à-dire jusqu'au 15 avril, si elles n'entrent pas, toutefois, dans le corps des constructions de l'Exposition.

PALAIS DE L'EXPOSITION

Note sur les calculs ayant servi de base à l'avant-projet de la charpente métallique.

La charpente métallique se compose d'une rotonde centrale de 110 mètres de diamètre, formée de 16 demi-arcs articulés à la clef et aux retombées, et d'une partie annulaire de 55 mètres de largeur supportées par 32 poutres métalliques reposant sur poteaux.

Par suite de cette disposition, la partie supérieure seulement de l'arc est chargée, tandis que dans sa partie inférieure l'arc n'a à supporter que son poids propre.

CHARGES ADMISES

Nous avons admis dans nos calculs que la construction métallique devrait supporter, outre son poids propre et celui de la couverture, la surcharge produite par un vent soufflant avec une intensité de 200 kilogs par mètre carré.

La partie supérieure de la rotonde exposée au vent a sur l'horizontale une inclinaison de 65 %, soit l'angle d'inclinaison moyen $\alpha = 33^\circ$. L'effort du vent normalement à cette surface est donc:

200 k^{os} Sin. 33° = 60 k^{os} au mètre carré, mesuré suivant la pente et la composante verticale de cet effort.

$V = \frac{60}{\text{Cos. } 33^\circ} = 72 \text{ k}^{\text{os}}$ au mètre carré mesuré suivant la pente.

Quant à la partie annulaire entourant la rotonde, sa pente n'est que de 36 %, soit $\alpha = 20^\circ$ environ. La composante verticale de l'effort du vent sera ici:

$V = \frac{200 \text{ k}^{\text{os}} \text{ Sin. } 20^\circ}{\text{Cos. } 20^\circ} = 35 \text{ kilogs}$ au mètre carré, mesuré suivant la pente.

(a) Nous avons admis pour les arcs $V = 75$ kilogs au mètre carré mesuré suivant la pente.

(b) Et pour la charpente annulaire $V = 40$ kilogs au mètre carré mesuré suivant la pente.

Par suite, nous avons calculé de la manière suivante les différents éléments de la charpente annulaire.

1^o Pannes en bois supportant la volige.

Charges au mètre carré suivant la pente sur ces pannes:

Couverture en zinc..... 15 k^{os} le mètre carré.
Volige et pannes en bois. 30 —
Surcharge..... 40 —

TOTAL..... 85 k^{os} le mètre carré suivant la pente.

La portée maximum des pannes en bois est de 5^m400
Leur écartement est de 2^m

D'où charge au mètre courant $P = 85 \times 2 = 170$ kilogrammes.

D'où $M = \frac{170 \times 5,4}{8} = 620$ kilogrammes.

Les pannes 24 × 12, prévues, ont un moment résistant $\frac{RI}{N} = 690 \text{ k}^{\text{os}}$ en travaillant au taux de 60 k^{os} au centimètre carré.

2^o Pannes en fer supportant le vitrage.

Charges au mètre carré suivant la pente sur ces pannes:

Chevron-vitrage. 30 k^{os} le mètre carré.
Surcharge..... 40 k^{os} —

TOTAL..... 70 k^{os} le mètre carré suivant la pente.

Portée de ces pannes..... 5^m40
Ecartement..... 2^m50

Charge au mètre courant: 70 k^{os} × 2,50 = 175 k^{os} + 15 = 190 k^{os}

D'où $M = \frac{190 \times 5,4}{8} = 680$ kilogs.

La panne en fer — 160 × 60 prévue à un moment résistant $\frac{I}{N} = 108^{\text{m}}$ d'où $R = \frac{680}{108} = 6 \text{ k}^{\text{os}} 3$ au millimètre carré.

3^o Chevrons en fer supportant les pannes en bois.

Portée maximum.... 8^m50 suivant la pente.
Ecartement..... 5^m40 —

Charges au mètre carré:

Pannes en bois, couverture en zinc et voliges... 45 k^{os} au mètre carré.
Poids propre..... 10 —
Surcharge..... 40 —
TOTAL..... 95 k^{os} au mètre carré.

Charge au mètre courant 95 × 5,4 = 520 kilogs d'où:

$M = \frac{8,25 \times 520}{8} = 4.750$ kilogs.

Effort tranchant. $P = \frac{8,5 \times 520}{2} = 2.220 \text{ k}^{\text{os}}$.

La hauteur théorique du chevron est prévue à 0^m55, l'effort dans les nervures sera $\frac{4.750}{0,55} = 8.700 \text{ k}^{\text{os}}$.

La section de ces nervures sera de 1.200 ^m/_m 2, c'est-à-dire deux cornières 60 × 60, épaisseur 5 ^m/_m 1/2.

D'où $R = \frac{8.700}{1.200} = 7 \text{ k}^{\text{os}} 3$.

L'effort suivant la barre de treillis est environ 1,25 P, soit: 2.220 × 1,25 = 2.750 k^{os}.

La section étant 500 millim. $R = \frac{2.750}{500} = 5 \text{ k}^{\text{os}} 5$.

Pannes en fer reliant les fermes principales.

Ces pannes seront attachées aux fermes par des boulons traversant des trous ovales, de manière à permettre leur dilatation dans le sens horizontal.

Les plus grandes pannes ont une portée de 21^m46; nous allons en déterminer la section maximum au milieu:

Portée maximum..... 21,46
Ecartement suivant la pente..... 8,50
Charges au mètre carré:
Couverture, voliges, pannes en bois.. 45 k^{os}
Poids du métal sur les pannes..... 25
Surcharge..... 40
110 k^{os}

au mètre carré suivant la pente.

Charge au mètre courant 110 k^{os} × 8^m50 = 935 k^{os}.

$M = \frac{935 \times 21,46}{8} = 53.870$ kilogs.

$P = \frac{935 \times 21,46}{2} = 40.000$ kilogs.

La hauteur théorique des pannes au milieu de leur portée étant au minimum de 1^m30, l'effort maximum dans les nervures sera:

$\frac{53.870}{1,30} = 41.500$ kilogs.

La section prévue pour ces nervures est de 5,500 millimètres carrés.

D'où $R = \frac{41.500}{5,500} = 7 \text{ k}^{\text{os}} 6$.

Montants comprimés (maximum):

Effort 10.000 k^{os} section 2.000 millim. carrés
 $R = \frac{10.000}{2.000} = 5$ kilogs.

Diagonales tendues (maximum):

Effort 15.000 k^{os} Section 2.000 millim. carrés
 $R = \frac{15.000}{2.000} = 7 \text{ k}^{\text{os}} 5$ au millim. carrés.

La section des différents éléments des pannes de portée moindre est effectuée sur les mêmes bases.

Fermes de la Charpente annulaire.

Ces fermes, au nombre de 32 dans la partie centrale, viennent se réunir deux à deux sur les piliers intérieurs pour continuer en encorcellement sur les arcs de rotonde qu'elles déchargent; de sorte qu'une console sur l'arc équilibre en partie deux fermes.

Charges au mètre carré :

Couverture, voliges, pannes en bois...	45 k ^{os}
Poids du métal sur les fermes.....	40
Surcharge	40
	125 k ^{os}

au mètre carré suivant la pente.

Si nous appliquons ces charges aux points d'appuis des pannes en fer, nous déterminerons comme suit, les charges que supporte une ferme continuée par demi-console au-dessus de l'arc de rotonde :

$P_1 = 21^m40 \times 3\ 60 \times 125\ k^{os} = 9.000\ k^{os}$
$P_2 = 20 \text{ » } \times 7\ 75 \times 125 = 19.000$
$P_3 = 18\ 50 \times 8\ 50 \times 125 = 19.500$
$P_4 = 17 \text{ » } \times 8\ 50 \times 125 = 18.000$
$P_5 = 15\ 20 \times 8\ 50 \times 125 = 16.000$
$P_6 = 13\ 50 \times 8\ 50 \times 125 = 14.200$
$P_7 = 12 \text{ » } \times 8\ 50 \times 125 = 12.800$
$P_8 = 10\ 75 \times 8\ 50 \times 125 = 11.400$
$P_9 = 9 \text{ » } \times 8\ 75 \times 125 = 9.500$
$P_{10} = 7 \text{ » } \times 9\ 20 \times 125 = 8.000$

Nous avons effectué dans l'épure ci-jointe la détermination des moments maxims et des efforts dans chaque élément de cette poutre. Il faut seulement remarquer que les efforts obtenus pour la console A-B sont à doubler puisqu'elle est la continuation de deux fermes, et que les forces P_9 et P_{10} ne sont que la moitié des charges que supporte cette console.

Nous avons consigné dans le tableau ci-joint les efforts obtenus et les sections admises.

Les nervures de ces poutres étant en forme de caisson résistent bien à la compression (la longueur abandonnée = $1/20^e$ de la plus petite dimension) et nous avons admis qu'on pouvait leur appliquer le taux de 8 kilog. au millimètre carré.

Dans les barres de treillis comprimées nous avons admis comme maximum le taux de 4 k^{os} 5 au millimètre carré.

Dans l'étude définitive nous déterminerons dans chaque cas le coefficient de flambage $N = 1 + \frac{\alpha L^2 S}{I}$ pour nous assurer si ce taux peut être conservé partout.

Arcs de la Rotonde.

La rotonde est déchargée jusqu'au milieu de sa hauteur à peu près par la charpente annulaire.

Pour calculer les charges auxquelles est soumis un $1/2$ arc nous l'avons subdivisé en 10 tronçons pesant 2.500 kil. chacun; de P_1 à P_6 nous avons à supporter la couverture; de P_7 à P_{10} le poids propre seulement, et enfin en P_{11} la réaction du pilier.

Charges admises pour la partie supérieure :

Couverture, voliges, pannes en bois...	45 k ^{os}
Construction métallique.....	50
Surcharge.....	75

Au mètre carré suivant la pente... 170 k^{os}

Charges par demi-arc :

$P_1 = 1/16^e \text{ cerce } + \text{ campanile } + \text{ couverture } = 3.000\ k^{os}$
$P_2 = 8^m \text{ » } \times 4\ 10 = 32^m280 \times 170\ k^{os} = 5.500$
$P_3 = 8 \text{ » } \times 6\ 50 = 52 \text{ » } \times 170 = 8.800$
$P_4 = 8 \text{ » } \times 9 \text{ » } = 72 \text{ » } \times 170 = 12.300$
$P_5 = 8 \text{ » } \times 11\ 50 = 92 \text{ » } \times 170 = 15.600$
$P_6 = 4\ 25 \times 14 \text{ » } = 59 \text{ » } \times 170 = 10.000$
$P_7 = 2.500\ k^{os}$
$P_8 = 2.500$
$P_9 = 2.500$
$P_{10} = 2.500$

} poids propre seul de l'arc.

La réaction P_{11} du pilier se compose comme suit :

Réaction maximum provenant de la charpente annulaire : 112^t ;

Réaction provenant des promenoirs et ascenseurs surchargés :

$$21.4 \times 3.00 \times 600 = 38^t$$

$$P_{11} = 112^t + 38^t = 150.000\ k^{os}.$$

*
**

Au moyen de ces charges, nous avons, dans l'épure ci-jointe, déterminé la courbe des pressions pour la charge totale maximum et les efforts qui en résultent dans l'arc.

Toutefois, comme ce mode de charge est loin d'être celui qui fait travailler l'arc le plus défavorablement, nous avons ensuite cherché l'effet de la charge dissymétrique.

Nous avons supposé un demi-arc complètement surchargé, conservant par conséquent les charges trouvées plus haut, et le demi-arc opposé complètement dépourvu de surcharge.

De P_1 à P_6 la charge n'est donc plus que de 90 kilog. au mètre carré, suivant la pente, d'où :

$P_1 = 3.000\ k^{os}$	
$P_2 = 32,8 \times 90\ k^{os} = 2.900$	
$P_3 = 52,0 \times 90\ k^{os} = 4.700$	
$P_4 = 72,0 \times 90\ k^{os} = 6.500$	
$P_5 = 92,0 \times 90\ k^{os} = 8.300$	
$P_6 = 2.500$ (supposé complètement déchargé par la console).	
$P_7 = 2.500\ k^{os}$	} poids propre seul de l'arc.
$P_8 = 2.500$	
$P_9 = 2.500$	
$P_{10} = 2.500$	

Pour la réaction du pilier, nous avons supposé la charpente annulaire non surchargée de ce côté; elle ne donne donc plus que :

$$\frac{112^t \times 80\ k^{os}}{125} = 72.000\ k^{os}$$

$$+ 8.000\ k^{os} \text{ (poids propre du pilier et promenoirs).}$$

$$P_{11} = 80.000\ k^{os}.$$

Ces nouvelles charges ont été portées sur l'épure et ont permis de construire la courbe des pressions de la charge dissymétrique, et par suite de déterminer les efforts qui en résultent dans l'arc.

On voit que la charge dissymétrique produit dans les éléments de l'arc des efforts plus importants que la charge totale. D'après ces efforts, nous avons déterminé les sections des éléments de l'arc.

Nous n'avons pas tenu compte dans ces calculs des effets produits par les variations de température. L'arc étant articulé aux retombées et à la clef peut se dilater librement, et ne reçoit, de ce fait, aucun effort supplémentaire.

CHOSSES LYONNAISES

Le quai de l'Industrie.

Les riverains de la Saône, habitant le quartier de l'Industrie, se sont réunis dernièrement pour entendre le conseiller général de Vaise, M. Fleury Ravarin, leur exposer l'état actuel de la procédure administrative entamée pour aboutir à la création du quai réclamé si vivement et depuis si longtemps par la population de ce quartier.

M. Fleury Ravarin a fait connaître qu'à la suite d'un grand pétitionnement, organisé en décembre 1891, et d'un vœu longuement motivé du conseil général, adopté sur sa proposition à la session d'avril dernier, le service de la navigation a étudié un projet économique de quai, répondant aux vœux des riverains.

Ce projet comporte la construction, sur le territoire de Lyon, d'un quai insubmersible avec perré maçonné et bas-ports, sur Saint-Rambert, la simple rectification de la bergé existante par l'établissement d'une chaussée sans revêtement ni parapet. La digue séparative de la gare d'eau sera rectifiée. Enfin, pour assurer la défense du quartier de Vaise contre les inondations et achever le grand système de protection de Lyon inauguré en 1859, on couvrirait en partie le ruisseau de Rochecardon, et on relèverait, par un remblai, la rue des Mouches.

Ce projet diffère complètement de ceux qui furent dressés en 1885 et 1889. Tandis que le premier devait coûter 930.000 francs, le second 1 million 30.000 francs, la dépense tomberait maintenant à 265.000 francs.

Si nos renseignements sont exacts, cette somme serait partagée par moitié entre l'Etat, d'une part, et les communes intéressées, d'autre part.

L'Etat aurait à supporter 132.500 francs, la ville de Lyon, 125.000 francs, et la commune de Saint-Rambert, 7.500 francs.

L'heure paraît venue où le projet du quai va enfin entrer dans le domaine de la réalisation. Le conseil général des ponts et chaussées a, en effet, donné son adhésion aux dispositions techniques. Il ne reste plus qu'à régler la question financière et avant peu il est à présumer que les conseils municipaux des communes intéressées seront

appelés à se prononcer sur la participation qui leur reviendra dans la dépense.

Il y a une très grande urgence à ce que leur décision ne tarde pas afin que la part incombant à l'Etat puisse faire l'objet d'un crédit au budget de 1894 qui va être discuté dans quelques mois par les Chambres.

C'est donc des conseils municipaux de Lyon et de Saint-Rambert que dépend uniquement désormais la prompte exécution du quai.

Avant de se séparer, l'assemblée a émis — à l'unanimité — le vœu, que les conseils municipaux de Lyon et de Saint-Rambert mettent cette affaire à leur ordre du jour, dès qu'ils en seront saisis et votent le crédit nécessaire.

Tramway Lyon-Saint-Just et Sainte-Foy.

L'Officiel du 21 février a publié un décret déclarant d'utilité publique l'établissement dans le département du Rhône d'une ligne de tramways à traction électrique entre Lyon-Saint-Just et Sainte-Foy-lès-Lyon.

Le Pont de la Boucle.

De divers côtés on nous demande où en est le projet de reconstruction du pont de la Boucle.

Une pétition réclamant cette reconstruction a réuni plus de 2.000 signatures.

Les pétitionnaires habitant les quartiers des Brotteaux et de la Croix-Rousse ont nommé une trentaine de délégués chargés de présenter leur requête à la Municipalité.

Cela se passait il y a bientôt six mois.

Reçus par M. Rossigneux, premier adjoint, en l'absence de M. Gailleton, ces messieurs exposèrent que le pont de la Boucle étant d'un intérêt général pour Lyon et pour plusieurs cantons du département, notamment Caluire, les Charpennes, Villeurbanne, il y avait urgence à ce que le Conseil prit une délibération reconnaissant l'utilité publique de ce pont et invitât le Conseil général à accorder une subvention pour la construction de cette importante voie de communication.

Les meilleures assurances ont été données aux pétitionnaires, mais jusqu'à présent, comme sœur Anne, ils ne voient rien venir!

FÊTES EN VUE DE L'EXPOSITION

Concours musical.

Les délégués des sociétés musicales lyonnaises se sont réunis, mercredi 8 février, salle Henri IV, à l'Hôtel de Ville, comme il était entendu, pour s'occuper de l'organisation du concours projeté pour 1894.

Les sociétés suivantes étaient représentées : Harmonie du Rhône, Fanfare Lyonnaise, Echo de Vaise, Philharmonique du VI^e arrondissement, Espérance de Lyon, Musique des Anciens Militaires, Estudiantina, Sonneurs de Trompes, Fanfare de Monplaisir-la-Plaine, Union Chorale, Harmonie Lyonnaise, Harmonie du VI^e arrondissement, Cercle Choral de Lyon, Fanfare de Montchat, Union Musicale, Union Lyrique.

M. Chevillard, adjoint au maire, qui préside la séance, rappelle que le but de cette réunion est d'élire un président de la commission organisatrice du concours. M. Bastergue, de l'Harmonie Lyonnaise, fait observer qu'il suffirait, pour le moment, d'élire un bureau provisoire chargé d'établir un devis. On se baserait sur ce devis pour une demande de subvention municipale.

Après quelques observations présentées par MM. Fuvre, Louche, Masson, etc., la proposition de M. Bastergue, mise aux voix, est adoptée. Il est donc procédé à l'élection du bureau provisoire, composé des délégués des sociétés suivantes :

Union Chorale, Harmonie Lyonnaise, Fanfare Lyonnaise, Harmonie du Rhône, Philharmonique du VI^e arrondissement, Echo de Vaise, Union Gauloise, Harmonie Gauloise, Musique des Anciens Militaires.

Société de tir de Lyon.

La Société de tir de Lyon a décidé, à l'unanimité, de ne plus donner, désormais, que tous les deux ans le grand Concours tenu jusqu'à présent chaque année.

Le prochain concours international de la Société de tir de Lyon aura donc lieu en 1894 et coïnci-

dera avec l'ouverture de l'Exposition. A la même époque aura lieu — outre le grand Concours musical dont il est parlé plus haut — la XX^e Fête fédérale des Sociétés de Gymnastique de France.

La coïncidence de ces deux dernières fêtes a décidé la Société de tir de Lyon à donner à son Concours de 1894 une importance exceptionnelle.

LYON ET SES MONUMENTS

Toutes les fois que les matières spéciales à l'Exposition, nous laisseront de la place, nous en profiterons pour offrir à nos lecteurs la reproduction d'un des principaux monuments de notre ville.

Cette galerie ne sera certainement pas sans intérêt pour les Lyonnais si fiers — avec raison — de leur ville, et peut-être engagera-t-elle les personnes qui ne la connaissent pas encore, à la visiter.

Le Palais du Commerce

Lyon est entré — depuis tantôt quarante ans — dans une voie de régénération et de progrès qui en fait aujourd'hui — plus que jamais — la seconde ville de France.

Des rues nouvelles — en grand nombre — ont été ouvertes à la circulation, de nouveaux monuments se sont élevés, l'eau circule, les quais se sont couverts de plantations, les places publiques de fontaines et de squares, en un mot, la transformation est générale.

Les premiers travaux relatifs à cette heureuse transformation datent de 1853.

C'est à cette époque — sous l'impulsion de M. Vaïsse, chargé de l'administration du département du Rhône — que fut décidée la construction du Palais du Commerce.

Elle coïncida avec l'ouverture de la rue Impériale, devenue aujourd'hui la rue de la République.

Le Palais du Commerce, où se trouvent réunis la Bourse et le Syndicat des agents de change — le Tribunal de Commerce, — la Chambre de Commerce — le Conseil des Prud'hommes, — le Musée d'Art et d'Industrie — fut édifié sur les plans de M. Dardel, architecte de la ville.

Il forme un vaste parallélogramme dont les côtés correspondent exactement aux quatre points cardinaux.

Le style de son architecture est analogue à celui de l'Hôtel de Ville de Lyon et du Palais Saint-Pierre, style qui domine et résume le caractère général de l'architecture lyonnaise dans sa plus belle expression.

Relativement laborieuse, la construction du Palais du Commerce ne fut terminée qu'en 1860. Elle s'éleva — en chiffres ronds — à la somme de quatre millions de francs.

Sans entrer dans les détails de l'œuvre elle-même, il faut accorder une mention spéciale au groupe des Heures, qui se trouve dans la salle de la Bourse.

Ce groupe — en marbre blanc de Carrare — est composé de trois figures de femmes représentant : l'heure prochaine ou le pouvoir naissant, l'heure du moment ou le pouvoir régnant, l'heure passée ou le pouvoir expiré.

Ce poème a été rendu — avec un rare bonheur — par le sculpteur Bonassieux.

ÉCHOS

L'Exposition culinaire.

L'Exposition culinaire organisée aux Champs-Élysées (pavillon de la ville de Paris) par les groupes de l'alimentation a été officiellement ouverte le lundi 20 février sous la présidence de M. Marguery, assisté de MM. Pétrot, conseiller municipal, et Ch. Driessens, commissaire général.

Elle a reçu un nombre considérable de visiteurs. Comme toujours, on voyait une grande variété de chaud-froids, d'aspics et de pâtés dont les colorations appétissantes excitaient les convoitises de nombreux estomacs. Le goût des cuisiniers français s'est encore perfectionné depuis l'année dernière, et à part un appareil photographique en nougat, un Opéra en sucre et un vélocipède en angélique, la plupart des mets exposés se faisaient remarquer par la sobriété relative de leur décoration.

A signaler, comme particulièrement réussie, l'Exposition de la Société des ouvriers pâtisseries-cuisiniers de Paris qui, quoique fondée seulement

La viticulture a été privée de récompenses par mesure d'économie. Les exposants de France en ont pris philosophiquement leur parti.

Les Algériens, moins résignés, se sont avisés d'un moyen ingénieux pour remédier à l'absence de médailles. Sur l'initiative du délégué du gouvernement général, les syndicats de l'alimentation, des marchands de vins en gros et du commerce de détail ont été convoqués à la section algérienne.

Les appréciations recueillies ont été transmises aux producteurs de notre grande colonie, qui estiment, non sans raison, que le verdict des syndicats spéciaux vaut bien celui d'un jury officiel.

Un hommage à la science française.

L'Académie des sciences de Saint-Petersbourg vient d'aviser M. Tisserand, directeur de l'Observatoire de Paris, qu'elle vient de lui attribuer le prix Schubert (4,000 roubles) pour son traité de mécanique céleste.

Ce prix, qui est fondé depuis six ans déjà, n'avait été décerné jusqu'ici qu'une seule fois à M. Gylden, le savant directeur de l'Observatoire de Stockholm.

L'Alcoolisme en Angleterre.

Il semble que l'alcoolisme chez la femme fasse en Angleterre, actuellement, des progrès plus considérables qu'en tout autre pays.

En Angleterre et dans le pays de Galles, le nombre des femmes arrêtées pour ivresse a passé de 5,673 en 1878 à 9,451 en 1884. A Londres, l'année dernière, ce chiffre a dépassé 8,000, soit une augmentation de 580 sur l'année précédente.

En Ecosse, dix mille cinq cents femmes ont été envoyées en prison dans la seule ville de Glasgow, et sur ce nombre 45 en étaient du sixième

au trente-quatrième emprisonnement.

En Irlande, on connaît une femme de 40 ans qui a été arrêtée 700 fois, et à Dublin même, on arrête en moyenne 10,000 femmes par an pour ivresse.

Le Transport des abeilles.

Jusqu'à présent les envois d'abeilles vivantes, à titre d'échantillons, n'étaient admis à circuler que dans les relations internationales.

Sur la demande de la direction de l'agriculture, la direction générale des postes vient d'autoriser les receveurs à recevoir ces envois pour toute l'étendue du territoire français.

Les œuvres de Meissonier à Chicago.

Parmi les « clous » de la section artistique de Chicago figureront les maquettes en cire fondues en bronze de plusieurs œuvres de Meissonier. Le maître n'avait jamais montré ces essais remarquables.

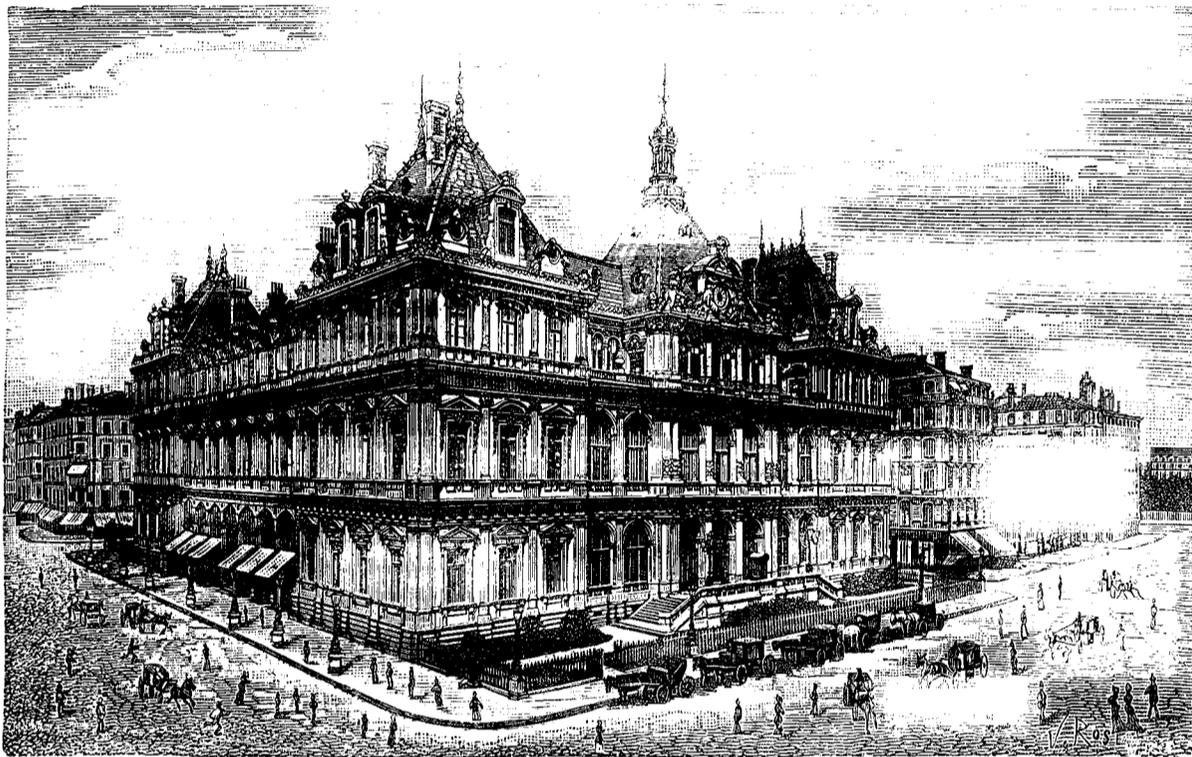
Congrès de la pêche côtière.

Un congrès national de la pêche côtière aura lieu à Marseille le 23 avril prochain, sous le patronage du ministre de la marine.

On y discutera les modifications à apporter à l'ancienne législation sur la matière.

Le Vœu de Bossuet.

Dans sa dernière séance, l'Académie française, sur la proposition de M. Gréard, vient de prendre à l'unanimité une grave résolution.



LE PALAIS DU COMMERCE

en 1888, est en pleine prospérité et rend les plus grands services pour le placement gratuit des ouvriers et demoiselles de magasin.

Le grand succès de la journée a été pour le concours de ménagères organisé par M. Driessens. Vingt-cinq jeunes filles de tout âge et de toute condition, élèves assidues des cours de cuisine de Saint-Denis, ont préparé devant le public, sous la surveillance de leur professeur et d'un jury spécial, un dîner comprenant une soupe à l'oseille, du bœuf à la sauce piquante, des haricots bretonne et des crêpes.

Installées le long d'une table gigantesque occupant toute la largeur du pavillon de la ville de Paris, ayant chacune devant elles un fourneau à gaz et toute la batterie de cuisine nécessaire, ces futures mères de famille ont émerveillé les assistants par leur adresse, leur propreté et l'à-propos avec lequel elles répondaient aux « colles » les plus variées de M. Driessens. Et les vingt-cinq plats étaient à peine suffisants pour permettre à tous les amateurs de goûter cette cuisine éminemment simple et pratique.

C'est la consécration définitive de l'œuvre philanthropique entreprise par M. Driessens, qui voit ses efforts universellement secondés. Des prix, en effet, ont été mis à sa disposition par M^{me} Carnot, par le ministre de l'instruction publique, de l'agriculture et du commerce, par les conseils municipaux de Paris, de Saint-Denis.

Le concours agricole.

Le concours agricole des Champs-Élysées a été marqué par une innovation qui est peut-être un signe des temps.

Elle a décidé qu'à l'avenir tout nom commun employé dans le sens figuratif prendrait une majuscule, et que tout nom propre devenu nom commun n'en prendrait pas. C'est, paraît-il, le vœu de Bossuet.

Nous ne pouvons, malheureusement, indiquer à quelle époque de sa vie l'évêque de Meaux formula ce souhait modeste; mais comme il est mort depuis près de deux siècles (12 avril 1704), l'Académie nous permettra bien de lui faire observer qu'elle a mis du temps à complaire au fameux orateur sacré.

Depuis qu'il attend le règlement des majuscules, le pauvre Bossuet a dû souvent s'impatienter.

L'Exposition de 1900.

La commission de l'Exposition s'est réunie hier à l'Hôtel de Ville. Après une discussion assez vive, l'emplacement du Champ-de-Mars avec ses annexes a été choisi par dix voix contre cinq.

M. Alphonse Humbert a été chargé de soumettre au conseil un rapport favorable à cette désignation.

Subsidiairement et sans porter atteinte au principe de l'unité de l'Exposition, le rapporteur exprimera le désir du conseil que les emplacements du bois de Vincennes soient utilisés, le cas échéant, pour les fêtes et les concours de l'Exposition de 1900.

Les Dépêches télégraphiques en 1892.

D'un discours prononcé devant la Société des électriciens par M. Preece, ingénieur en chef du Post-Office d'Angleterre, il résulte que le nombre des dépêches transmises, au cours de l'année 1892, par les télégraphes du Royaume-Uni, n'a pas été moindre de soixante-deux millions deux cent quinze mille quatre cent trente-neuf.

Le nombre des mots transmis ainsi pour le compte de la presse britannique a été de six cents millions.

Nouilles ou Œufs Rivoire et Carret

REVUE DES SPECTACLES

Grand-Théâtre.

Werther a été présenté au public dans des conditions d'interprétation véritablement exceptionnelles.

La Direction a mis au service de cette interprétation, des artistes choisis parmi les meilleurs : MM. Dupuy, Mondaud, M^{mes} Fiérens et Doux.

L'orchestre — qui joue un rôle si important dans l'œuvre de Massenet — est, sous la direction de Luigini, des plus remarquables. Aucun détail de la partition, si fouillée, si riche, si intéressante, n'échappe au public.

Werther tient plus de l'opéra-comique que du grand-opéra. Il n'y a en effet ni chœurs, ni figuration, ni ballet, et par conséquent la mise en scène est nécessairement fort réduite. On s'est rattrapé sur les décors, qui font le plus grand honneur au décorateur, M. Le Goff.

Le premier, représentant un jardin, sur un des côtés duquel est une maison, genre chalet, dont les murs sont tapissés de plantes grimpances, est du plus pittoresque effet : mais il en est un autre particulièrement remarquable.

Il représente une campagne couverte de neige et éclairée par la lune. Dans le fond, on voit une ville dont les maisons sont étagées sur une montagne.

Il fait nuit. Un orage sévit dans toute sa fureur. On entend le vent souffler, et on voit la neige tourbillonner, puis, peu à peu, les maisons s'éclaircissent à l'intérieur.

Charlotte, qui se rend chez *Werther*, dont elle soupçonne le suicide, traverse la scène en luttant contre l'orage.

L'orchestre seul est chargé de peindre et de décrire la situation, et il le fait dans un admirable langage musical dont M. Massenet a le secret. Tous les détails variés d'un orage sont reproduits par l'orchestre avec une étonnante vérité.

L'effet est considérable, et j'en demande pardon aux artistes, le compositeur a, dans la circonstance, démontré que — quand il lui plaît — il peut se passer du concours des chanteurs pour faire applaudir sa musique.

A chaque représentation le lever du rideau sur le décor dont je parle est salué par les bravos de la salle entière.

Le Grand-Théâtre est du reste en ce moment dans une heureuse voie. Il pourrait se contenter du succès de *Werther*, mais il en a deux autres qui sont loin d'être épuisés; de telle sorte qu'aux belles soirées succèdent sans interruption de belles soirées; j'entends parler de *Samson et Dalila*, que M. Lafarge chante d'une façon si remarquable, et de *Sigurd*, opéra dans lequel il est si bien secondé par M^{me} Fiérens.

Théâtre des Célestins.

La tournée Achard a donné au théâtre des Célestins trois représentations successives du *Système Ribadier*, vaudeville en trois actes de MM. Georges Feydeau et Maurice Hennequin.

La pièce — qui ne manque certainement pas d'esprit — peut se résumer en quelques lignes.

Pour courir la pretantaine sans que sa femme s'en aperçoive, bien qu'elle soit d'humeur terriblement jalouse, Ribadier l'endort avec des passes magnétiques.

C'est l'hypnotisme appliqué à l'adultère.

Le système de Ribadier lui réussit à merveille, et il serait le plus heureux des maris... légers, s'il était moins bavard.

Malheureusement très fier de son invention, il en confie le secret à son ami Thomereux, qui le trahit et profite de son absence pour aller réveiller Angèle Ribadier et lui faire une déclaration.

Sur ces entrefaites, Ribadier rentre poursuivi par Savinet, le mari de sa maîtresse; cette rentrée inopportune fait craquer le système : Angèle, qui sait maintenant à quoi s'en tenir sur la fidélité de son mari, cherche à s'en venger en lui faisant croire qu'un audacieux inconnu a, dans l'inconscience de son sommeil magnétique, triomphé de sa foi conjugale.

La recherche du coupable occupe Ribadier jusqu'au moment où Angèle lui avoue qu'elle a menti.

Un pardon réciproque arrange tout, Ribadier renonce à son système. Quant à l'infortuné Savinet, il finit par se persuader que sa femme et Ribadier se livraient ensemble aux jeux les plus innocents de l'hypnotisme.

Ces trois actes gais ont été lestement enlevés par M^{lle} Raynard, MM. F. Achard, Corbin et Bucaille.

CONCERT DE L'HOSPITALITÉ DE NUIT

Le Maître de Forges. — La feuille de location pour la représentation du *Maître de Forges*, au bénéfice de l'Œuvre de l'Hospitalité de nuit, avec Sarah Bernhardt dans le rôle de Claire de Beaulieu, se couvre de coups de crayon bleu et rouge avec une rapidité qui surprend les organisateurs eux-mêmes. Nous engageons nos lecteurs à se hâter de s'assurer des places s'ils veulent assister à cette belle et unique matinée qui aura lieu, comme on sait, au Casino, dimanche prochain.

NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Encouragé par le succès qu'à obtenu la reproduction du Palais principal de l'Exposition de 1894, nous donnerons, dans notre prochain numéro, la reproduction du Palais colonial, qui doit être construit sur les bords du lac du Parc de la Tête-d'Or.

La Revue du Foyer

LITTÉRATURE — ARTS — SCIENCES

14, rue Confort, 14

Sommaire du dernier numéro.

Le second mariage de Napoléon, A. Arvor. — La formation de la glace : La formation de la glace à la surface des lacs, au fond dans les rivières; L'hypothèse de Kant, traduite et interpré-

tée par M. Wolff, Henri Vaudémont. — Le désespoir de Gris-Gris : A la justice de paix, Ch. d'Arcis. — Histoire de bibliothécaire, nouvelle (suite et fin), Henri de Bornier, de l'Académie française. — Dona Sacramento (roman), Aimé Giron. — Nouvelle théorie du mal de mer : Le rapport de M. Rochet; L'accoutumance; Le mal du chameau; Les préservatifs; Les excitants, A. Néronde. — Un royaume polynésien : Iles Hawai (suite et fin), A. Lector. — Le cliché de la conversation, Eugène Wœstyn. — Un peuple qui ne rit jamais : Le sourire et le rire; Hilarance artificielle, Henri Grignet. — Le régime des prisons aux États-Unis, O. Salleix. — Choses et autres.

Lyon-Salon 1893

Texte de A. BLETON. — Le premier fascicule de cette publication artistique vient de paraître; il contient vingt superbes gravures imprimées par un procédé nouveau, d'une finesse remarquable. Nous souhaitons à l'éditeur, qui a réussi à faire mieux encore que l'année dernière, tout le succès que mérite une revue qui se recommande au public lyonnais par la modicité de son prix, aussi bien que par une exécution irréprochable.

En vente chez tous les Libraires, au Salon, et chez l'éditeur A. REY, 4, rue Gentil; le fascicule, 1 franc. *Par souscription*: la publication complète, dans un élégant carton-album, 5 francs; Edition de grand luxe sur papier du Japon, 15 francs.

CHABLY APÉRITIF
DIGESTIF
au Vina Calissaya
et Vins Français
VENTE EN GROS
C. DESPLACE
LYON

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique
Porte-voix, Paratonnerres

CHOLLET ET REZARD

Maisons : 10, Rue Bellecordière
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

J. SAMBET
Place de la Miséricorde, 12
LYON
Fournisseur des
Hôpitaux

PRODUITS AU GLUTEN
Pain, Pâtes et Chocolat

Livraison
à domicile
et Expéditions

CUISSON TOUS LES JOURS

CHOCOLAT MENIER

Refuser les Imitations

V. VERMOREL

à Villefranche (Rhône)



SULFURE DE CARBONE

Pals injecteurs

PERFECTIONNÉS

MATÉRIEL DE SULFURAGES

COMPLET

ALAMBICS

Nouveau Système

TARIF FRANCO

BUREAU DES BREVETS D'INVENTION

FRANÇAIS et ÉTRANGERS — Créé en 1856

66, Avenue de Saxe (cours Morand) LYON

Obtention, Vente et exploitation des Brevets.
Dépôts de Marques de Fabrique et de Commerce,
Modèles et Dessins industriels, etc.
Consultations en matière de Contrefaçon, Validité,
Antériorités, etc.

ENVOI DE TARIFS ET RENSEIGNEMENTS

LÉPINETTE & RABILLOUD

INGÉNIEURS-CONSEILS



LE VIN D'OR

Apéritif

A BASE DE QUINQUINA
MEILLEUR QUE TOUS LES MADÈRE

Louis Ferber & Fils

LYON

GRAND HOTEL DE RUSSIE

LYON Eclairage électrique dans les chambres. - Appartements depuis 2 fr. LYON

FABRIQUE D'APPAREILS POUR L'EMPLOI DU GAZ

CH. ANDRÉ & C^{ie}, B^{tés} S. G. D. G.

LYON, 58, rue Franklin — 23, avenue Parmentier, PARIS

MODÈLES PERFECTIONNÉS ET ENTIÈREMENT NOUVEAUX

INSTALLATIONS SPÉCIALES DE SALLES A BAINS

Cheminées, Calorifères, Réchauds, Rôtissoires, Cuisinières, etc.

BRULEUR ECONOMIQUE breveté s. g. d. g. — Ce brûleur n'exige aucun entretien.
Il n'a jamais besoin d'être nettoyé et se ferme automatiquement.

EXPOSITION de LYON, 1894

Pour répondre aux nombreuses demandes qui lui sont adressées, l'AGENCE MEJEAN, 6, place des Terreaux, à Lyon, vient d'organiser un service spécial pour représenter les exposants que l'éloignement, le manque de temps et des frais onéreux retiennent dans leurs foyers. Envoi gratis des conditions (timb. p^r rép.). Le nombre de places étant limité, il est urgent de se hâter.

GRAND HALL LYONNAIS

DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS

9, r. de la République et 15, r. Bât-d'Argent, Lyon

BROSSARD ET CHARPAIL, DIRECTEURS

EXPOSITION PERMANENTE — ENTRÉE LIBRE

Produits commerciaux, industriels et artistiques.
Dépôts et représentation des produits exposés.
Publicité en tous genres. — Publicité dans les journaux.
Tableaux. — Réclames. — Distribution de prospectus.
Annonces peintes.

CHOCOLATS
CACAO

LYON

MAISON FONDÉE EN 1780

VINS FINS
Vins Ordinaires

ISAAC CASATI

RESTAURANT DE PREMIER ORDRE

12, rue du Bât-d'Argent, 8, rue de la République

MAGASIN DE VENTE : 11, rue Mulet

Fine Champagne
COGNAC

ENTREPOTS

32, quai de Serin

CAFÉS
THÉS

AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR

42 et 44, cours de la Liberté, LYON

FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES

LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis,
Literie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Francs par 5 kilos. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, LYON

M^{ON} F. GUILLOT

Fabrique d'Appareils et Fournitures Générales pour Photographie
Peinture et Dessin. — LYON, 1, rue des Capucins

met en vente, à l'occasion du Nouvel An, un grand choix d'appareils
complets avec produits, depuis 9 fr. 60. La Maison sera transférée à
la fin janvier rue Romarin, 33 (Terreaux). Un atelier de pose avec
laboratoire est installé spécialement pour MM. les amateurs et photo-
graphes. On se charge de tous travaux photographiques.

Leçons gratuites. — Envoi franco du Prix Courant sur demande

DU PLATRE

66, cours Suchet, 66



Spécialité de Bière de
conservation en bouteilles, ga-
rantie de fabrication nor-
male. — Téléphone.

MANUFACTURE D'APPAREILS
POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ

Eclairage, Chauffage, Cuisine et Industries

BUGNOD & GARNIER

LYON — rue Vaubecour, 40, — LYON

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ

Depuis 250 francs.

CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS

Seuls Dépositaires pour Lyon et la Région des

LAMPES GASO-MULTIPLEX

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients;
mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de
nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire
avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12,
Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discrétion absolue.

AGENCE COOK

2, place Bellecour, 2

BILLETS DIRECTS ET CIRCULAIRES POUR TOUS LES PAYS